

AURORA, Ontario, November 23, 2013 /PRNewswire/ --

Magna International Inc. Magna International Inc. (TSX : MG, NYSE : MGA) a annoncé aujourd'hui que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») a publié une ordonnance d'exemption d'offre publique nous permettant d'effectuer par voie d'accords privés le rachat des actions ordinaires de Magna auprès d'un vendeur tiers indépendant. Tout rachat de nos actions ordinaires au moyen d'un tel accord privé sera effectué à un prix inférieur à celui du marché et par tranches successives. Il devra par ailleurs se conformer aux conditions des ordonnances de la CVMO, telles que : un seul rachat de ce type est autorisé par semaine civile ; ce rachat doit avoir lieu avant expiration de notre Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« Offre ») le 12 novembre 2014 ; et le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées par l'intermédiaire de ces accords privés ne peut excéder 4 000 000, c'est-à-dire un tiers du nombre total d'actions ordinaires pouvant être rachetées en vertu de l'Offre. Le nombre maximal d'actions ordinaires rachetées par tranche hebdomadaire par voie d'accords privés ne dépassera pas 1 000 000. Toutes les actions ordinaires rachetées par voie d'accords privés seront incluses dans le calcul du nombre d'actions ordinaires acquises dans le cadre de notre Offre, et des informations concernant chaque achat, y compris le nombre d'actions ordinaires acquises et le prix total payé, seront disponibles sur le Système électronique de données d'analyse et de recherche (SEDAR) à l'adresse :

<http://www.sedar.com>

à l'issue de tels rachats.

Sous réserve des exigences réglementaires, le nombre réel d'actions ordinaires pouvant être rachetées en vertu de l'Offre, par le biais d'un tel accord privé ou autrement, et le calendrier de ces achats continueront d'être déterminés par nous, eu égard aux futures évolutions des prix, à notre évaluation en vertu de laquelle ces rachats constitueront une utilisation appropriée des fonds de la société et servant les meilleurs intérêts de celle-ci, ainsi qu'à d'autres facteurs. Tous les rachats seront soumis à nos périodes d'interdiction d'opérations habituelles.

À PROPOS DE MAGNA

Nous sommes un fournisseur automobile mondial de premier plan, disposant de 312

installations de fabrication et de 87 sites de développement de produits, ainsi que de plusieurs centres d'ingénierie et de vente dans 29 pays. Nos 125 000 employés ont pour objectif de fournir un service optimal à nos clients, grâce à des processus innovants et à une fabrication de niveau international. Nos capacités en matière de produits couvrent la carrosserie, le châssis, l'intérieur, l'extérieur, les sièges, le groupe motopropulseur, les appareils électroniques, les rétroviseurs, les systèmes et modules de fermeture et de toits, ainsi qu'une ingénierie complète des véhicules et la fabrication en sous-traitance. Nos actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto (MG) et à la Bourse de New York (MGA). Pour en savoir plus sur Magna, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse <http://www.w.magna.com>

ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui, dans la mesure où ils ne décrivent pas des faits historiques, constituent des « énoncés prévisionnels » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable, incluant, mais sans s'y limiter, les futures acquisitions de nos actions ordinaires en vertu de notre Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités ou conformément aux accords privés dans le cadre d'une exemption d'offre publique de rachat émise par une autorité en valeurs mobilières. Les énoncés prévisionnels peuvent inclure des projections financières et autres, ainsi que des énoncés concernant nos projets, objectifs et performances économiques futurs, ou des hypothèses traitant d'un quelconque aspect de ce qui est ici présenté. Pour identifier ces énoncés prévisionnels, nous utilisons des termes tels que « peut », « voudrait », « pourrait », « devrait », « devra », « probable », « attente », « anticiper », « croire », « avoir l'intention », « projeter », « prévoir », « perspective », « projet », « estimer » ou des expressions similaires suggérant des résultats ou des événements futurs. Tout énoncé prévisionnel est basé sur les informations actuellement en notre possession et sur des hypothèses et analyses faites par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs attendus, de même que sur d'autres facteurs que nous considérons comme appropriés aux circonstances. Cependant, la conformité des résultats et développements réels à nos attentes et prévisions est soumise à un certain nombre de risques, d'hypothèses et d'incertitudes, dont bon nombre échappent à notre contrôle, et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir. Ces risques, hypothèses et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, l'impact de : la possibilité d'une détérioration des conditions économiques ou d'une longue période d'incertitude économique, les risques de liquidité, les risques découlant de la faillite d'une institution financière majeure, les fluctuations des valeurs relatives des devises, les réclamations fondées en droit et / ou les mesures réglementaires à notre encontre, l'imprévisibilité et la fluctuation des prix de négociation de nos actions ordinaires, les changements dans les lois et les réglementations gouvernementales, et d'autres facteurs énoncés dans notre notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada et dans notre rapport annuel sur formulaire 40-F déposé auprès de la Securities

and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que dans les dépôts ultérieurs. En évaluant les énoncés prévisionnels, nous recommandons aux lecteurs de ne pas accorder une confiance injustifiée à ces prévisions et de prendre particulièrement en compte les différents facteurs qui pourraient causer un écart sensible entre les résultats ou les événements réels et ceux indiqués dans ces énoncés prévisionnels. À moins que la législation applicable sur les valeurs mobilières n'en dispose autrement, nous n'entendons pas, et nous ne nous engageons à aucune obligation d'actualisation ou de révision d'aucun énoncé prévisionnel afin de refléter des informations, événements, résultats, circonstances ou autres faits ultérieurs.

Renseignements complémentaires :

Veillez contacter Vince Galifi, vice-président exécutif et directeur financier, tél. :
+1-905-726-7100 ou Louis Tonelli, vice-président des relations
avec les investisseurs, tél. : +1-905-726-7035.

(MG. MGA)

SOURCE Magna International Inc.